

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE
DE
S C I E Z



74140

Téléphone. : 04 50 72 60 09
Télécopie : 04 50 72 63 08

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SCIEZ:

Jeudi 11 juin 2009, à 20 h 30

afin de débattre de l'ordre du jour ci-après exposé

Comptant sur votre présence à cette séance

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée

SCIEZ le 04-06-2009

LE MAIRE



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 juin 2009

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, procéderont à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal, et ce conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 04-05-2009

Chaque membre du Conseil Municipal ayant eu communication du procès verbal de l'Assemblée du 04-05-2009, les élus présents voudront bien décider approbation de ce document.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

QUESTIONS A DELIBERER

1- Desserte voie et réseaux Chemin des Charmes.

Sur proposition de la commission d'appel d'offres, le conseil voudra bien autoriser le Maire à passer et signer marché de travaux avec l'entreprise REY FRERES pour un montant global HT de 115 599.94€

2- Aménagement Entrée Ouest : Avenant N°1 au contrat de maîtrise d'œuvre / DDE.

Sur proposition de monsieur Jean-Pierre Eme, le conseil voudra bien autoriser le Maire à passer et signer avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre passé avec la DDE et la S.E.D.H.S le 01-12-2003 pour l'aménagement de l'Entrée Ouest. Cet avenant a pour but de mettre fin à la mission de maîtrise d'œuvre et fixe le solde de rémunération à 38 222.50€ HT au lieu de 74 800€ HT.

3- Convention SELEQ74 / Commune de Sciez : Mise en souterrain BT/EP secteur Eglise.

Le conseil voudra autoriser le Maire à passer et signer convention avec le SELEQ74 pour la mise en souterrain les lignes électricité et éclairage public sur le secteur de l'Eglise.

4- SELEQ74 – Programme 2009-VC1 Passieux

Sur proposition du Maire, le conseil voudra bien décider approbation du plan de financement des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et réseaux de télécommunication sur la VC1 le Passieux et décider engagement à verser au SELEQ74 les participations financières communales relatives à cette opération.

5- Acquisition foncière : Parcelle A-571 et A-573 «Marais de Niva Sud ».

Le conseil voudra bien donner pouvoirs au Maire de signer acte notarié avec les consorts Cangiani pour l'achat de leurs parcelles sises « Marais de Niva Sud » d'une superficie totale de 1 639m² et propose de fixer le prix à 122 925€ selon l'estimation des domaines.

6- Aménagement 1^{er} étage « Le Grenier » : Avenant N°1 / Lot 8

Le conseil voudra bien autoriser le Maire à passer et signer avenant n°1 pour régulariser la commande de travaux supplémentaires intervenus en cours de construction sur le lot n°8 pour un coût additionnel de 7 392€ HT ce qui porte le montant total du lot n°8 à 30 415€ HT.

7- Régime indemnitaire du personnel non titulaire

Le conseil voudra bien autoriser le Maire à modifier le régime indemnitaire du personnel communal de façon à ce que les agents non titulaires puissent bénéficier de l'Indemnité d'Administration et de Technicité, déjà instituée en 2002 par délibération, pour les agents titulaires.

8- Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres/ commune/CCBC : Projet de convention d'occupation temporaire

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil voudra bien autoriser signature du projet de convention proposé par le conservatoire de l'espace littoral pour construction d'une canalisation destinée au raccordement des eaux usées de la commune sur la station d'épuration du Bas Chablais sur son territoire.

9- Acquisition foncière Filly.

Sur demande de Maître BALLARA-BOULET, le conseil voudra bien modifier la délibération en date du 21-12-2006 relative à l'acquisition de la parcelle A1385 sise « La Fruitière » conformément au document d'arpentage établi le 26-03-2008, les numéros de parcelles ayant changés. Et autoriser le Maire à effectuer toutes démarches et à signer actes notariés nécessaires à l'acquisition.

10-Projet « Géologie générale et du Chablais »

Sur proposition de Monsieur le Maire, et sous réserve d'acceptation du plan de financement par les financeurs (Fonds Européens « LEADER », Conseil général et CDRA du Chablais) le conseil voudra bien autoriser le projet « Géologie générale et du Chablais » et s'engager à réaliser les travaux après notification des financements.

Les documents relatifs aux questions à délibérer sont à votre disposition en Mairie.

COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

*** QUESTIONS DIVERSES**

*** COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

*** POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS / COMMUNICATIONS ET QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS**

*** RENDEZ-VOUS DU MOIS**